Louibanda, coule le long de la frontière occidentale de l'Etat indépendant du Congo sur un parcours de 240 kilom., reçoit de nombreux affluents de gauche, dont les principaux sont le Roumpele, le Kasombo, le Kavest, et, tournant à l'E., recueille son dernier affluent de gauche, le Kamerondo, et se réunit à la Loualaba occidentale, en amont de l'entrée de cette rivière dans le lac Kassali. Les affluents de droite du Loubouri sont encore inconnus.

LOUDJENDÉ, **LOUDJENDA** ou **LOENDI**, grande rivière de l'Afrique orientale, affluent principal de droite de la Rovouma, tributaire de l'océan Indien. Elle sort du lac Kiloua, à 80 kilom. environ S.-E. du lac Nyassa, par environ 15° de lat. S., se dirige vers le N.; draine les marais de Mtambo et de Mtorandenga, pour ensuite former les lacs Chiouta et Amaramba; se porte au N.-E. en arrosant les contrées d'Adjaoua, d'Yao-Mtchinga et de Maoua, pour s'infléchir vers le N. à 251 mètres d'altitude et se jeter dans la Rovouma. La Loudjendé reçoit de nombreux affluents, dont les principaux sont, à gauche : le Mandimba, la Louchimoua, le Louambali, la Loangoua, le Tchououlesi, le Louatisi, le Mtapili, la Mouadja, le Maoulezi, etc. A droite, les affluents sont moins connus; les principaux sont : le Mizoulizi, le Douini, le Mouhando, le Louleco, le Louzanzeje, le Molambete, le Makondjé, le Kilangoué, etc.

** **LOUDUN** (Eugène BALLEYGUIER, dit), connu aussi sous le pseudonyme de **Fidus**, journaliste français, directeur de la « Revue du monde catholique », né à Loudun (Vienne) en 1818. — Depuis *le Mal et le Bien* (1876, in-18), il a publié : *le Monde chrétien* (1876-1881, 5 vol. in-8°); *les Ignorances de la science moderne* (1878, in-12); *Son Altesse le Prince impérial; Lettres, notes, pensées* (1879, in-8°); *les Découvertes de la science sans Dieu* (1884, in-8°); *Journal de dix ans, souvenir d'un impérialiste* (1885-1886, 2 vol. in-8°, sous le pseudonyme de **Fidus**); *l'Italie moderne* (1886, in-8°); *Journal de Fidus sous la république opportuniste* (1887, in-8°); *la Révolution de septembre* (1888, in-18, sous le pseudonyme de **Fidus**). C'est également de ce pseudonyme qu'il a signé dans le « Figaro » un grand nombre d'articles, tous empreints, comme ses ouvrages, de l'esprit clérical et bonapartiste. Nous avons analysé son *Journal de dix ans*. V. JOURNAL.

LOUÉBO, station de l'Etat indépendant du Congo, près de sa frontière méridionale, dans le bassin supérieur du Kassaï, au confluent du Louébo et de la Louloua, à 157 kilom. N.-O. de la station de Louloüabourg, par 5° 25′ de lat. S. et 19° 14′ 46″ de long. E. Le district de Louébo est habité par les Bachilengé. Il est bien arrosé et fertile.

LOUEMBÉ, rivière de l'Afrique équatoriale, dans le centre des Etats du Mouata-Yamvo, affluent du Tchihoumbo, lui-même tributaire de gauche du Kassaï. Cette rivière prend naissance par environ 11° de lat. S., et se dirige presque en droite ligne au N. jusqu'à son confluent. Son cours, à vol d'oiseau, a une longueur de 400 kilom. environ. Le Louembé reçoit de nombreux affluents dont les plus connus sont, à gauche : le Lomech, le Kakouele, le Lonjenké, et à droite, le Louija. La partie moyenne de son cours porte le nom indigène de *Rouemb*.

LOUFIRA, rivière de l'Afrique équatoriale, dans la région S.-S.-E. de l'Etat indépendant du Congo, formée par la réunion du Kiloumboo à l'E. et du Moacha à l'O. Le Kiloumboo sort des montagnes de Catoundano; le Moacha prend naissance entre les branches supérieures du Lounga. Après la réunion des deux cours d'eau, la Loufira coule du S. au N. entre la Loualaba à l'O. et la Louapoula à l'E. Elle reçoit de nombreux petits affluents, dont les principaux sont : à droite, le Loussala, le Kimabenda, le Kiesoumba; tourne ensuite au N.-E. en traversant une contrée montagneuse; reçoit à droite le Pembache, incline ensuite vers le N., recueille à gauche l'oukaa et le Likouloué, et s'avance entre les montagnes de Kiwala en formant la chute de Djoué, haute de 25 mètres, près de laquelle elle reçoit à gauche le Louwilombé, et à droite les rivières Loufoua et Loukafé. La Loufira, au delà de ce point, contourne les monts Koni dans une région boisée, continue son cours vers le N. en recevant plusieurs affluents d'une certaine importance, et se déverse dans le lac Kissali.

* **LOUIS XVII** (Louis-Charles DE FRANCE), deuxième fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Versailles le 27 mars 1775. — Louis XVII est-il mort au Temple ou l'en a-t-on fait évader? Ce problème est toujours à résoudre et il enrichit périodiquement la littérature historique de publications d'inégale valeur. M. d'Hérisson, qui s'est révélé comme un très agréable conteur dans son *Journal d'un officier d'ordonnance*, a été moins heureux comme historien de Louis XVII. Les pièces inédites qu'il a publiées et qui le font se prononcer pour Naundorff contre Richemont et les autres faux Louis XVII ne paraissent pas très probantes et n'ajoutent presque rien à ce que l'on savait déjà. M. Nauroy, dans *les Secrets des Bourbons*, tient pour un certain La Roche, mort à Savenay (Loire-Inférieure) en 1872. Voici enfin M. Chantelauze qui soutient que l'enfant mort au Temple le 8 juin 1795 n'était autre que le fils de Louis XVI. Son ouvrage intitulé : *Louis XVII, son enfance, sa prison, sa mort au Temple*, est infiniment plus probant que les autres ouvrages analogues, et dans un appendice, *les Derniers Chapitres de mon Louis XVII*, M. Chantelauze cherche à démontrer que les ossements découverts en 1846 au cimetière Sainte-Marguerite ne peuvent être que ceux du dauphin. Malheureusement, la question des faux Louis XVII est de celles où la critique triomphe lorsqu'il s'agit de détruire et de nier, mais où elle trébuche dès qu'elle veut reconstruire et affirmer. Ajoutons que le fils de l'horloger Naundorff, Adalbert dit de Bourbon, qui était capitaine dans un régiment d'infanterie en garnison à Berg-op-Zoom, est mort au mois d'octobre 1887. Son frère aîné, Charles, lui avait cédé en 1884 tous ses droits. Adalbert laissait trois enfants.

Louis-Philippe et la reine Amélie, groupe en marbre de Mercié, exposé au Salon de 1886 et destiné à leur tombeau. Le roi debout, la tête nue, en habit brodé, culottes courtes, souliers à boucles, l'épée au côté, porte un grand manteau fleurdelisé qui traîne derrière lui. Il laisse tomber sa main droite et pose la gauche sur l'épaule de la reine, qui se tient agenouillée près de lui en prières, les mains jointes, vêtue d'une robe de dentelles à volants. Derrière le roi et la reine, leur tournant le dos, une jeune femme avec de grandes ailes, le torse nu, les cheveux dénoués et assise sur la traîne du manteau royal, soutient un écusson aux armes de France. Des difficultés sans nombre semblaient s'opposer au succès de l'artiste. « La personne du roi n'offrait au sculpteur que de lointains rapports avec l'Antinoüs, dit M. Gustave Ollendorff; bourgeois de toutes les façons, quelque peu bedonnant, le modèle royal ne semblait pas donner matière à une œuvre héroïque. La reine, autour de laquelle rayonne une légende de bonté et de piété, semblait un élément plus favorable aux desseins du sculpteur. Toutefois, on pouvait craindre de réunir dans l'immortalité du marbre sa maigreur à l'embonpoint de son royal époux. M. Antonin Mercié a triomphé de ces éléments contraires, et on doit reconnaître qu'il était presque impossible de tirer un meilleur parti des modèles qu'il avait à portraire et à grouper dans l'austérité d'un monument funèbre. »

Louis XV et Elisabeth de Russie, par Albert Vandal (Paris, 1885, in-8°). Pierre le Grand aurait été heureux, on en a la preuve, de marier sa seconde fille Elisabeth au roi de France Louis XV, et la jeune princesse acceptait cette idée avec un enthousiasme qu'explique son désir de vivre au milieu de cette cour de France qui lui semblait être « le pays des contes de fées ». Le mariage échoua, pour des raisons politiques, et avec lui l'alliance russe; mais Elisabeth, qui aimait dans Louis XV le gentilhomme français bien plutôt que le roi de France, reporta sur l'ambassadeur de ce dernier, La Chétardie, les sentiments qu'elle avait voués au souverain. Ce La Chétardie, qui avait de la taille, de la figure, de l'esprit et de la galanterie, ne se contenta pas d'aimer la princesse : il voulut l'aider à monter sur le trône de Russie, occupé alors par la régente Anna Léopoldowna, et il s'y prit de telle sorte qu'il convertit le cardinal Fleury à l'idée de soudoyer en Russie une révolution dont l'amitié de la nouvelle tsarine pour la France serait la conclusion diplomatique. On sait que cette conspiration réussit à merveille (1741), et qu'elle fut le signal d'une réaction contre le règne des Allemands, qui, alors comme aujourd'hui, encombraient la Russie. Mais alors, La Chétardie, devenu l'inséparable compagnon, l'éternel confident et le conseiller d'Elisabeth, souleva contre lui des haines qu'il parut s'attacher à aviver par ses façons hautaines et cassantes; l'ambassadeur d'Angleterre se mit de la partie, secondé par le chancelier Bestouchew, et, ce qui précipita la crise, Elisabeth elle-même se prit de jalousie pour un volage dont les assiduités près d'une dame de la cour étaient une souveraine impertinence. La Chétardie sentit venir l'orage : il demanda ses lettres de rappel (1742) et la tsarine, émue de ce départ, brûla de nouveau pour l'ambassadeur, auquel elle fit don d'une magnifique voiture et de plus d'un million en cadeaux divers.

Pendant que La Chétardie prenait son congé en France, une conspiration fut ourdie contre Elisabeth; il repartit aussitôt pour la Russie, mais ne voulut pas y paraître avec un caractère officiel, comptant qu'il n'aurait qu'à se montrer à la tsarine pour reprendre son crédit et l'exercer cette fois d'une manière occulte. Elisabeth le reçut très bien, mais le cœur n'y était plus, et le chancelier Bestouchew fit expulser le présomptueux, qui n'avait point découvert sa qualité d'ambassadeur. Ainsi, La Chétardie avait eu les dernières faveurs de l'impératrice sans en profiter pour nouer une alliance solide qui aurait survécu à son aventure.

Les événements qui suivirent sont plus connus : alliance austro-russe de 1746, politique de Louis XV en Pologne, mais ce qui ne l'est pas ce sont les considérations et les documents inédits que publie M. Vandal. Cet ouvrage de haute diplomatie est des plus instructifs, mais toute la première partie, celle qui raconte les aventures de La Chétardie, est amusante comme un roman.

LOUIS SALVATOR, archiduc d'Autriche, écrivain, né à Florence le 4 août 1847. Second fils du grand-duc Léopold II de Toscane, il s'adonna très jeune à l'étude des sciences et fit des voyages sur les bords de la Méditerranée, en Amérique, en Afrique, en Asie sur un yacht lui appartenant. Il habite alternativement Prague et les environs de Trieste. Il a écrit de nombreux ouvrages de luxe, illustrés par lui-même et dont la plupart n'ont paru qu'autographiés et sous le voile de l'anonymat. Nous citerons, entre autres : *Une promenade dans le golfe de Corinthe* (Prague, 1876); *Une fleur du pays d'or ou los Angeles* (Prague; 1878); *la Route des caravanes d'Egypte en Syrie* (Prague, 1879); *Bizerte et son avenir* (Prague, 1881); *les Baléares décrites en paroles et en images*, qui obtint une médaille d'or à l'Exposition de 1878 (1869-1884).

* **LOUIS II** (Othon-Frédéric-Guillaume), roi de Bavière, né à Nymphenbourg le 25 août 1845. — Il est mort le 13 juin 1886. Bien que Louis II eût offert au chef de la maison des Hohenzollern la couronne impériale en 1871, il n'assista pas à la cérémonie du couronnement, et refusa, après la guerre, de voir soit l'empereur, soit le prince impérial : il alla même jusqu'à s'opposer à ce que la venue de ce dernier en Bavière, comme inspecteur général des armées du Sud, fût l'occasion de fêtes particulières. La seule circonstance dans laquelle il se mêla au mouvement politique fut le Kulturkampf; il appuya les vieux-catholiques et leur chef le chanoine Dœllinger. Dès cette époque Louis II se retira dans la solitude de ses châteaux, retenu loin du monde par le travail de la maladie mentale qui devait peu à peu détruire l'équilibre de ses facultés. Il ne voulut plus voir personne, pas même sa mère, qu'il avait beaucoup aimée et qu'il se mit à détester; il ne donna ses ordres à ses ministres et à ses secrétaires que derrière un paravent; misanthrope et haineux, il brutalisait ses serviteurs, allant un jour jusqu'à crever l'œil d'un de ses soldats. En même temps, il consacrait des sommes énormes aux représentations qu'il faisait donner pour lui seul au théâtre Royal et qui comprenaient tout le répertoire dramatique, depuis le théâtre sanscrit. Faisant de la nuit le jour, il parcourait seul dans sa voiture, à la lumière crue des torches, les plus sauvages forêts de l'Oberland, ou bien, revêtu d'une cuirasse d'argent, comme Lohengrin, il se plaisait à voguer, dans un canot tiré par un cygne empaillé, sur un bassin installé au haut d'un de ses châteaux où un mécanisme particulier provoquait des vagues. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était la folie. Au début de l'année 1886, le ministère se décida à faire des représentations au roi de Bavière sur l'état de ses finances, et une crise dynastique ne tarda pas à éclater. Au mois de juin, une délégation composée de trois grands dignitaires de la cour, de M. de Lutz, président du conseil, et de deux médecins aliénistes, partit pour le château de Hohenschwangan pour signifier au roi sa déchéance et l'avènement du prince Luitpold comme régent : cette grave résolution avait été prise par les agnats de la famille de Wittelsbach. La crise eut un dénouement inattendu. Le roi, conduit au château de Berg, y arriva le 12 juin; mais, dès le lendemain, il se noyait dans le lac de Starnberg, sur les rives duquel il s'était plu jadis à entendre de nuit chanter au loin les mélodies de *Lohengrin*. Son successeur et son frère, Othon, n'était pas plus sain d'esprit que lui.

Louis Braille (LE), journal d'aveugles. V. AVEUGLE.

LOUISA ou **LUTETÉ**, rivière de l'Afrique équatoriale (Congo français), affluent de droite du Niari-Kouilou. Sa partie supérieure porte le nom de Louété. Elle prend naissance par 2° de lat. N., entre les branches supérieures du Licoco, se dirige du N. au S. et reçoit de nombreux cours d'eau dont les plus considérables sont le Mandolo, le Lalli et le Léchibou, et se jette dans le Kouilou à la station de Franceville. Ses rives sont habitées par les Bavilès, les Bakougnis, etc.

LOUKASSI, grande rivière de l'Etat indépendant du Congo, affluent de gauche du Lomami. Elle prend naissance dans le Kanioka à l'ouest de la source du Lomami, par environ 9° 25′ de lat. S. et 22° 15′ de long. E. Elle court du S. au N. jusqu'un peu au-dessus du 6° de lat. S. et tourne brusquement vers l'E. pour se jeter dans le Lomami, au nord de la ville de Kasenge.

* **LOUKOUGA**, rivière de l'Afrique équatoriale, région des grands Lacs.— Elle sort de la côte occidentale du Tanganyika, ayant une largeur de 2 kilom., par 5° 55′ de lat. S. et 27° 16′ de long. E.; se dirige d'abord vers l'O., et au delà du 6° de lat. S., court vers le N.-O. Après avoir reçu plusieurs affluents elle se jette dans le bassin N.-E. du lac Landji-Stanley, en 1877, a descendu cette rivière l'espace de 8 kilom. environ, depuis sa sortie du Tanganyika. Thomson, en 1879, explora une partie de son cours. La Loukouga coule entre des collines boisées, hautes de 200 à 600 mètres; son courant est très rapide, et la contrée qu'elle arrose abonde en antilopes et buffles.

LOUKOUNGOU, station de l'Afrique équatoriale, chef-lieu du 4e district de l'Etat indépendant du Congo, sur la rive gauche du Congo inférieur, au sud-ouest du Stanley Pool et de la station de Léopoldville, sur un beau plateau, au centre d'une région salubre, fertile et populeuse. Cette station, entourée de vastes cultures, est un centre de ravitaillement et une base d'opérations.

LOULAMI ou **LOLAMI**, rivière de l'Afrique équatoriale, dans la région O. de l'Etat indépendant du Congo, le troisième grand affluent du Congo. Elle prend sa source par environ 9° de lat. S., au sud-ouest du village d'Angola, coule parallèlement au cours du Congo supérieur, presque toujours du S. au N., et se jette dans le Congo par environ 0° 32′ de lat. S., près du village d'Isangi, à 110 kilom. au nord-ouest des Stanley Falls, après un cours de 1.600 à 2.000 kilom. L'importance du Loulami s'est accrue par l'exploration de M. Delcommune, en janvier et février 1889. Cet explorateur a remonté la rivière sur un parcours de 930 kilom., jusqu'au 4e degré de lat. S. Les affluents de droite du Loulami sont peu connus et peu importants. A gauche, il reçoit le Lourimbi, le Loukassi, le Louwembi, etc. Sa largeur moyenne est de 250 mètres; sa profondeur, de 30m,50 à 5m,50, et son courant, fort rapide, est de 2 mètres à 2m,50 par seconde.

LOULONGO, rivière de l'Afrique équatoriale (Etat indépendant du Congo), affluent de gauche du Congo moyen, formée par deux branches principales : celle du N., ou *Loupouri* (réunion du Kala, du Loupouri proprement dit et du Bolombo); celle du S. ou *Baringa*. Ces deux branches du Loulongo se réunissent par 1° 12′ de lat. N. et 17° 20′ de long. E.; elles courent dans la direction du S.-E. au N.-O. jusqu'à leur confluent pour se diriger ensuite vers le S.-O. et se jeter dans le Congo, par 0° 40′ de lat. N. et 16° 2′ de long. E., après un cours de 1.100 kilom. environ, dont 960 kilom. navigables. Le Loulongo débite à son confluent un volume d'eau évalué à 1.000 mètres cubes par seconde. Les villages riverains sont grands, populeux, très bien bâtis. Les indigènes sont d'habiles commerçants et d'actifs cultivateurs.

LOULOUA, rivière de l'Afrique équatoriale, bassin du Congo, affluent de droite du Kassaï. Elle prend naissance dans le Lounda, par environ 12° de lat. S. et 21° 29′ 46″ de long. E., entre le Loubouri à droite, et le Liba, affluent de gauche du Zambèze. Cette grande rivière arrose une région fertile, ou plutôt une plaine immense, aux sites pittoresques, ombragée de grandes forêts de palmiers, de pandanus et d'arbres à caoutchouc. Dans la première moitié de sa course elle se dirige sensiblement, en décrivant quelques légers méandres, du S. au N.; mais vers le 6e degré de lat. S., près de la station de Louloüabourg, elle incline fortement au N.-O., jusqu'à sa jonction avec le Kassaï, par 5° 5′ de lat. S. et 17° 44′ 46″ de long. E. A gauche, la Louloua reçoit quelques rares affluents, entre autres la Loutchach et le Louébo; mais, sur sa rive droite, elle recueille des tributaires nombreux et considérables, notamment le Louichi, la Louisa et le Kalandji. Le cours de la Louloua excède 700 kilom., dont 70 navigables à partir du confluent. Dans son développement, la rivière forme plusieurs chutes ou rapides. Sa largeur moyenne est de 175 mètres et sa profondeur de 4 m. 80.

LOULOUABOURG, station de l'Etat indépendant du Congo, au confluent du Louébo et de la Louboua, affluents de droite du Kassaï (533 mètres d'altitude), par 5° 58′ de lat. S. et 20° 28′ 46″ de long. E.; 132 hab. en 1884. Cette station, fondée sur une montagne, par Wissmann, en 1884, est entourée de vastes plantations de manioc et peu éloignée de deux villages indigènes. Tout le pays est extrêmement fertile en riz, blé, café, canne à sucre, arachides et légumes divers.

LOUNDA ou **MOUATA-YAMVO** (EMPIRE DU), vaste région de l'Afrique équatoriale, à l'ouest et au sud de l'Etat indépendant du Congo. Le mot « Lounda », qui a désigné successivement une ville près du lac Moéro (la *Lucinda* des Portugais), puis l'Etat feudataire de *Cazembé* ou *Kazembé*, enfin un groupe de principautés vassales du Mouata-Yamvo, tend à remplacer cette dernière dénomination, vague et prolixe. Limitrophe de la colonie portugaise d'Angola à l'O., le Lounda s'étend entre le 17° et le 24° de long. E.; du N. au S., il se développe, entre le 6e et le 11e degré de lat. S., en une bande sinueuse longue de 1.000 kilom. et large de 500 kilom. On évalue sa superficie à 550.000 kilom. carrés et la population à 2.000.000 d'âmes.

La limite méridionale de cet empire africain suit le faîte de partage des eaux entre le bassin du Zambèze et celui du Congo. Le sol, d'une altitude moyenne de 1.600 à 2.000 mètres, s'adosse à la chaîne des monts Mosamba au S.-O. (par 10° de lat. S.); il représente un plan incliné du S. au N. Coupé de profondes ravines, il est admirablement arrosé par un réseau de grandes rivières (v. CONGO et KASSAÏ). Partout se déroule une immense savane broussailleuse ou herbeuse, dont la monotonie est interrompue le long des cours d'eau par d'épais rideaux d'arbres gigantesques et de lianes. Sauf l'hyène et un petit chat sauvage, les animaux féroces ont déserté la contrée; mais les crocodiles et les hippopotames abondent dans les rivières. Le pays possède peu de bétail; les chèvres et les volailles y sont élevées en quantité. De nombreuses sources sulfureuses surgissent du sol, qui renferme de vastes gisements de fer et de cuivre. Le climat n'est pas défavorable aux Européens. Tropicale par son caractère, la flore témoigne de la fertilité du territoire, riche en palmiers à huile, arachides, canne à sucre, tabac, manioc, bananes, patates, coton, chanvre, maïs, millet, ananas, fèves et haricots. Les hommes libres étant réputés nobles, la culture du sol incombe exclusivement aux esclaves et aux femmes pauvres.

Les *Lounda*, *Balounda* ou *Kalounda*, nègres d'un teint relativement clair, de stature assez élevée et de forte complexion, forment le principal élément de la population. Ils sont vêtus de la *fazenda*, tissu de la côte. Ils se montrent pacifiques et hospitaliers, mais paresseux, inconsistants et poltrons. Leur centre d'agglomération se trouve entre le Kouilou à l'O. et le Kassaï à l'E. Les Kiokos, originaires des pentes orientales et méridionales des monts Mosamba, sont pour les Lounda des immigrants redoutables. Chasseurs et forgerons, pillards en outre, ils se sont établis progressivement dans le bassin du Kouilou, de la Loangé et de la Louva. Leur ville principale est Kimboundo. Au point de vue politique, l'organisation du Lounda rappelle celle d'une monarchie du moyen âge : sous l'autorité plus ou moins effective d'un suzerain, une juxtaposition de principautés feudataires ou tributaires, dont le chef respectif possède une indépendance plus ou moins limitée. Le pouvoir du chef suprême, « Mouata-Yamvo », a pour contrepoids l'assentiment ou le *veto* de la « Loukokécha », femme célibataire, élue, comme le souverain, par le grand conseil, composé de quatre conseillers et assisté de plusieurs ministres. A son avènement, le Mouata-Yamvo brûle la résidence de son prédécesseur et établit la sienne autre part, mais toujours dans la plaine comprise entre la Kalandji et la Louisa. Ce campement, *Massoumba*, fortement palissadé et divisé en quartiers distincts, renferme environ 10.000 personnes, fonctionnaires, gardes, femmes et serviteurs du monarque. Les villes principales sont : Kabango, Kalala, Kissuga, Kisimène, Katende, Moukenge, Kadinga, Difounda, Bango, Kapenda, Kamoulemba, etc.

LOUNGASI, rivière de l'Afrique occidentale, colonie allemande de Cameroun. Elle vient du pays de Banen, se dirige de l'E. à l'O., entre dans les pays de Loungasi et de Dibamba, forme une cataracte à 80 kilom. de son embouchure et se déverse dans le delta du Cameroun. Ses rives sont très peuplées, surtout dans son cours inférieur.

LOUNGE-EN-BOUNGO ou **LOUNGO-E-OUNGO**, rivière de l'Afrique australe, affluent de droite du Zambèze supérieur. Elle prend naissance au sud de la chaîne Mosamba, sur le plateau, en partie lacustre, du Lovalé, à 80 kilom. environ au sud-ouest des sources du Kassaï, par 12° 35′ de lat. S. et 16° 20′ de long. E. Cette rivière coule d'abord de l'O. à l'E., puis incline fortement au S.-E. en traversant une immense plaine marécageuse. Elle reçoit un grand nombre d'affluents, dont les principaux sont : le Cuango, le Casampora, le Bicéque avec le Cutangio, le Karmembé, le Loumé, la Loutemba, la Moukenda, la Kassidi et ses affluents, pour se réunir au Zambèze, à 50 kilom. N.-E. de Cabango, par environ 14° 35′ de lat. S. et 21° de long. E., après un cours de 2.667 kilom. Le Loungo-e-oungo est un des cours d'eau les plus importants de l'Afrique australe, par suite de sa profondeur et de la direction de son cours; c'est la route future du commerce de la côte de l'Atlantique, qui, par le Zambèze peut communiquer avec l'océan Indien.

* **LOUP** s. m. — **Encycl.** Admin. *Destruction des loups*. Depuis la guerre de 1870, diverses causes ayant favorisé la propagation des loups dans certaines parties de la France, le gouvernement essaya d'y mettre un terme au moyen de nouvelles dispositions législatives. Une loi du 3 août 1883, tout en conservant l'institution des *lieutenants de louveterie*, a autorisé toute personne à tuer les loups et autres bêtes malfaisantes. De plus, des primes ont été accordées pour la destruction des loups, soit au moyen d'armes, soit par le poison; elles sont fixées par cette loi de la manière suivante : 100 francs par tête de loup ou de louve non pleine; 150 fr. par tête de louve pleine; 40 francs par tête de louveteau (inférieur à 8 kilogrammes). Lorsqu'il sera prouvé que le loup s'est jeté sur des êtres humains, celui qui le tuera aura une prime de 200 francs. Le payement de ces primes est à la charge de l'Etat. Celui qui réclame une prime doit présenter l'animal entier au maire de la commune sur le territoire de laquelle il a été détruit. Le maire dresse un procès-verbal des diverses circonstances ci-dessus relatées, et délivre un certificat constatant la remise de la demande de prime et l'accomplissement des formalités prescrites. Celui qui a détruit l'animal est tenu de le dépouiller ou de le faire dépouiller; il peut réclamer la peau, la tête et les pattes. Le corps de la bête est enfoui aux frais de la commune. Sur le vu des pièces, le préfet délivre à l'intéressé un mandat du montant de la prime due.

Pour montrer l'importance de la question, nous relevons les chiffres suivants publiés en 1884 par le ministère de l'Agriculture : en 1883, 1.308 animaux ont été détruits, et il a été payé pour primes 103.720 francs. On a constaté que dans neuf cas seulement loups ou louves s'étaient jetés sur des personnes. Les départements dans lesquels le nombre de loups a été le plus considérable sont, par ordre : la Meuse, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, la Haute-Saône, la Côte-d'Or et l'Aube dans l'Est; la Dordogne, la Haute-Vienne, la Charente, la Corrèze, la Creuse dans le Centre. La Bretagne compte sur la liste de destruction pour une centaine de fauves.

LOUPAR ou **BATANG LOUPAR**, rivière de la côte occidentale de l'île de Bornéo, dans la partie sud de la principauté de Saravak, on l'appelle également *Sakarran*, du nom d'une tribu riveraine. Elle descend des pentes occidentales des montagnes de Seratous, coule d'abord du N. au S., s'infléchit ensuite vers l'O. et se jette dans la mer, à l'est de la ville de Saravaks ou Kutjing.

** **LOURDES**, ville de France (Hautes-Pyrénées); pop. aggl. 5.223 hab.; pop. tot. 6.517 hab. — Cette ville a pris, depuis quelques années, une extension considérable. Des pèlerinages nombreux, organisés par le clergé des diocèses, s'y rendent chaque jour non seulement des divers points de la France, mais encore de tous les pays catholiques. A côté de la grotte, toute une cité s'est édifiée. Une basilique, construite sur les lieux mêmes où Bernadette Soubirous crut voir apparaître la Vierge, a été élevée en quelques années. C'est un monument artistique digne d'attention. Les proportions en sont vastes et l'ensemble très gracieux. L'extérieur est sobre d'ornements et rappelle la plus belle époque de l'architecture religieuse. Outre le maître-autel et cinq chapelles absidales qui rayonnent autour de celui-ci, l'église est flanquée à droite et à gauche de cinq autres chapelles. Au-dessous sont des cryptes s'étendant régulièrement sous les bas-côtés et le chevet de l'édifice. Le clocher, d'une grande élégance, supporte une flèche hardie, de forme octogonale, ornée à sa base de quatre clochetons soutenus par de légères colonnettes. Un parvis règne autour de la basilique, à laquelle on accède par un escalier monumental qui conduit de la route à l'atrium, place carrée qui dégage le pied du monument. Une galerie couverte précède le portail, tourné vers l'Orient; au-dessus de ce dernier est une rosace, dite « roue de sainte Catherine ». La nef est recouverte en ardoises et le toit des chapelles absidales en zinc. L'intérieur de la basilique est d'une incomparable richesse. On ne voit de tous côtés que des cœurs symboliques en or, en argent, en cuivre doré, et des médaillons de toutes formes et de toutes grandeurs, ornés de pierreries. Des bannières, rappelant autant de grands pèlerinages, brodées d'or et d'argent, tapissent littéralement les murs, les chapelles et la voûte. De celle-ci descendent en nombre infini des lampes et des lustres, qui sont de véritables objets d'art.

La grotte de Massabielle, théâtre de la prétendue vision miraculeuse, ne ressemble plus aujourd'hui à ce qu'elle était en 1858. Le sol en est cimenté; aux parois intérieures du roc sont suspendus des *ex-voto* dont le nombre augmente sans cesse. Ce sont des chapelets, des béquilles, des photographies et des portraits variés, dont quelques-uns ont une valeur artistique. En avant de la grotte est une grille en fer forgé qui en défend l'entrée aux profanes. Une statue de la Vierge, en marbre blanc, est placée dans une excavation naturelle, en face et au-dessus de l'entrée. Il y a là une très habile mise en scène. On ne peut nier, d'ailleurs, qu'il n'y ait dans ce lieu, qui attire tant de naïfs et de crédules, quelque chose de merveilleux : le site se prête admirablement au but poursuivi. Comme il fallait s'y attendre, les couvents et les fondations religieuses se sont vite groupés autour de la grotte de Massabielle. Bénédictines, carmélites, dames de la Conception, pères missionnaires, croissent et se multiplient aux abords de la basilique, qui les protège de son ombre et les fait vivre largement sur cette terre, en attendant, sans trop d'impatience, les félicités qu'elle leur promet dans le ciel. Voilà pour la ville sainte.

La ville profane a tiré, elle aussi, quelques profits des pèlerins qui se pressent à Lourdes, attirés par la « bonne dame ». En quelques années, tandis que toutes les petites villes des Hautes-Pyrénées se sont dépeuplées, Lourdes s'est étendue sur les deux rives du gave; ses quartiers, autrefois si tristes, se sont transformés. Des maisons de marbre, dont quelques-unes fort luxueuses, ont remplacé les anciennes masures, que l'on voyait jadis entassées confusément dans un étroit espace que resserrait encore plus une muraille continue; les voies nouvelles ont percé le mur d'enceinte et l'air circule librement. De nombreux hôtels, où l'hospitalité n'a rien d'écossais, se sont élevés comme par enchantement à la place des vieilles auberges d'antan. La vente des objets de piété tient une large part dans le chiffre des affaires qui se traitent à Lourdes et constitue le principal, sinon le seul commerce de cette localité. Il n'est pas de rue qui ne compte plusieurs magasins où se débitent les chapelets, les scapulaires, les photographies, les médailles, les reliques, etc. L'eau de la grotte s'exporte sous toutes les formes, et l'on voit jusqu'à des liqueurs, où elle remplace avantageusement pour le fabricant, les alcools, beaucoup plus chers. La rue et le chemin de la grotte sont littéralement bondés de saintes boutiques. Quelle mine inépuisable que la crédulité humaine!

Depuis 1873, le fort de Lourdes a été déclassé et ne figure plus dans le nombre des places de guerre.

* **LOURDOUEIX** (Sophie TESSIER, veuve PANNIER, dame DE), femme de lettres française, née à Paris le 8 juin 1793. — Elle est morte à Paris le 31 décembre 1859.

. **LOUSTALOT** (Gustave), homme politique français né à Dax en 1826. — Il fut réélu dans la première circonscription de Dax le 21 août 1881. Aux élections législatives du 4 octobre 1885, la liste républicaine des Landes sur laquelle il avait été porté, échoua tout entière; mais la députation de ce département ayant été invalidée, il fut élu le 14 février 1886.

LOU-TCHOU, **LOU-TCHEOU** ou **RIU-KIU**, archipel de l'océan Pacifique, qui dépend du Japon. Il est compris en partie dans le ken de Kagosima et forme pour une autre partie le ken d'Okinava. Cette longue chaîne d'îles, dessinant une grande courbe, dont le côté convexe regarde le Pacifique, se développe sur une étendue de 1.000 kilom., entre le 31e degré de lat. N. et le 24e degré de long. E., depuis l'île de Kiousiou (Japon méridional) jusqu'au voisinage de l'île de Formose (distance, 110 kilom.). On évalue la superficie de cet archipel à 4.828 kilom. carrés, et sa population à 500.000 âmes. On le divise en cinq groupes. Le plus septentrional, le Siounangouto, que le détroit de Van Diémen sépare de Kiousiou, renferme deux îles principales : Taniga et Yokouno, d'une superficie de 489 et 447 kilom. carrés. L'archipel Cécile ou Linschoten, le Sitsi-To des Japonais, englobe des terres de moindre étendue : Koutsino, Naka-No, Souva-Sé. Le groupe du centre, ou Lou-Tchou proprement dit, a de l'importance par le nombre et par la grandeur des îles qu'il comprend; on peut le scinder en deux agglomérations portant respectivement le nom des îles principales de chacune d'elles : le groupe d'Oho-Sima, île de 805 kilom. carrés, ayant pour satellites celles de Kahérouma (106 kilom. carrés), de Tokouno (240 kilom. carrés), de Yérabou (88 kilom. carrés), etc., et le groupe d'Okinava ou Tsiou-San, île étroite et longue de 100 kilom. (superficie 1.348 kilom. carrés), où se trouve Siouri, le chef-lieu, ayant pour dépendances : Koumé, Ehéya, Kerama, etc., dont la superficie varie de 34 à 52 kilom. carrés. Enfin, le groupe du S., le Saki-Sima des Japonais, ou le San-Nan des Chinois, groupe d'origine madréporique, rattaché à Formose par un cordon d'îlots et d'écueils, présente des terres plus basses, mais assez étendues : Iriomoto, ou Nisiomoto, Isigaki, Miyako, Youa-Koumi, la plus occidentale, îles dont la superficie atteint de 37 à 310 kilom. carrés.

A part une ou deux exceptions, toutes les îles de l'archipel sont de formation volcanique; plusieurs cônes sont encore en activité. Les sommets les plus élevés ont une altitude de 1.000 et 1.900 mètres; la hauteur moyenne oscille entre 300 et 700 mètres. Les collines sont formées de granit, de schistes et de calcaire. Des brisants et des écueils construits par des coraux entourent d'une barrière la plupart des îles Lou-Tchou; l'embouchure des cours d'eau seule est libre d'obstacles. Le Kouro-Sivo, courant tropical, baigne le littoral du S.-O. au N.-E., et d'épais brouillards l'enveloppent fréquemment; mais la navigation est surtout rendue dangereuse dans ces parages par la furie des typhons. La neige et la glace sont inconnues sous ce climat chaud, mais tempéré. La canne à sucre est la principale production de l'archipel, qui donne en outre la patate douce, le taro, le riz, le millet, le sagou, la banane, quelque peu d'orge et de blé, le coton, le chanvre, le poivre et le tabac. Les essences forestières sont le pin, le sapin, le bambou, le banyan, le chêne-vert, le latanier, le pandanus, l'aréquier, le cocotier, les cycadées et les fougères arborescentes. Les îles Lou-Tchou possèdent encore une espèce d'indigotier, l'oranger, le cerisier et le prunier. L'ours, le loup, le chacal, ainsi que le chien, la chèvre et le canard, sont les seuls animaux sauvages. Les animaux domestiques sont la poule et le porc. La population, race mixte dont le fond tout japonais s'est croisé d'éléments océaniens et chinois, se partage en deux classes, les nobles ou citadins, propriétaires du sol, et les paysans, agriculteurs habiles, patients et paisibles, que leurs maîtres réduisent à une condition misérable. La langue est un dialecte japonais et l'écriture celle des Chinois; la religion n'est autre que le culte du dieu Fo, ou une variante du bouddhisme. L'industrie et le commerce attendent encore leur développement, entravé jusqu'à ce jour par l'apathie des habitants, qui fournissent cependant d'excellents marins. On pourrait exporter de l'archipel du soufre, du cuivre, du zinc, des nacres et des coraux; l'exportation actuelle ne dépasse pas le chiffre de 660.000 francs; l'importation s'élève à 2.000.000 de francs.

Civilisées dans le cours du XIVe siècle par des colonies chinoises, les îles Lou-Tchou n'étaient soumises qu'à un tribu triennal vis-à-vis de l'empereur de Chine; mais le prince de Satzouma, puissant feudataire du mikado du Japon, sut accaparer tout le commerce de l'archipel, qui a été annexé sans difficulté, par simple soumission, à l'empire japonais en 1879.

LOU-TCHOUN-KAO. V. FORT-ARTHUR.

LOUVOUA ou **LOUAPOULA**, rivière d'Afrique équatoriale. V. CONGO.

Louvre (ÉCOLE DU). V. ÉCOLE DU LOUVRE.

* **Louvre** (MUSÉE DU). — Les richesses artistiques du musée du Louvre se sont merveilleusement accrues; grâce aux heureuses explorations des Sarzec et des Dieulafoy, grâce aux donations des Davillier, des His de La Salle et des Duchâtel, le Louvre n'a pas cessé d'ajouter à ses anciennes et incomparables collections des collections nouvelles, que nous allons passer brièvement en revue.

Nous signalerons tout d'abord les trois nouvelles salles du premier étage, consacrées, la première, la *Salle des Etats*, à l'école de peinture du XIXe siècle; la deuxième, aux portraits des artistes célèbres; la dernière, aux collections Sarzec et Dieulafoy.

La *Salle des Etats*, qui communique d'un côté avec la grande galerie de peinture, et par le pavillon Denon avec les anciennes écoles françaises du XVIIe et du XVIIIe siècle, servait, sous l'Empire aux séances d'ouverture des Chambres; elle a été adroitement transformée pour sa nouvelle destination. Au plafond, peint par Muller, l'auteur de *l'Appel des condamnés*, on a substitué un vitrage fixe à verre dépoli, qui se relie au mur par des voussures où sont seize pénétrations ou lunettes; dans ces lunettes on a incrusté des médaillons rattachés entre eux par des motifs ornementaux et au bas court une large frise. Ces médaillons, ce sont les portraits de Jean Cousin, Poussin, Claude Lorrain, Mignard, Lesueur, Lebrun, Rigaud, Watteau, Boucher, Joseph Vernet, Greuze, Ingres, Delacroix, Flandrin et Th. Rousseau. Chaque médaillon est gardé par deux génies des arts. Dans cette salle on a placé les chefs-d'œuvre de Delacroix (*la Barque du Dante*, *l'Entrée des croisés à Constantinople*, *les Femmes d'Alger*, etc.), d'Ingres (*l'Apothéose d'Homère*, *la Chapelle sixtine*), de Corot, Troyon, Th. Rousseau, Henri Regnault, etc. Signalons enfin quatre toiles presque inconnues de Prudhon, dont *la Sagesse ramenant la Vérité sur la terre*, plafond sauvé de l'incendie du palais de Saint-Cloud.

C'est à l'exemple de ce qui existe à Florence, au musée des Uffizi, que l'on décida en 1885 de réunir dans une salle spéciale les portraits d'artistes possédés par les musées nationaux; on choisit malheureusement, pour cette exposition, une salle beaucoup trop vaste, beaucoup trop obscure, celle qui sépare les peintres du XVIIe siècle de ceux du XVIIIe; et puis tous ces portaits produisent, tout comme aux Uffizi de Florence, une impression monotone et désagréable. Les plus remarquables sont ceux de Mansart et de Perrault, par Lebrun; celui de Canova, par Gérard; ceux de Poussin, Rembrandt, Van Dyck, Mignard, Ph. de Champagne, David, Delacroix, Courbet, par eux-mêmes.

Quant aux salles *Dieulafoy*, dont on trouvera la description détaillée au mot SUSE, elles renferment cet immense et merveilleux chapiteau bicéphale en marbre gris, une des soixante-douze colonnes de l'*apadana* (salle du trône) d'Artaxercès; aux murs sont exposés les revêtements en brique émaillée de la frise, aujourd'hui célèbre, des *Archers de Darius*, de la frise des lions de la rampe d'escalier; enfin, dans les vitrines, les fragments d'autres frises similaires, puis les objets précieux, bronzes, poteries, cylindres persans et chaldéens.

Les autres collections récemment entrées par donation au musée du Louvre, et auxquelles ont été attribuées des salles spéciales, sont : la *collection Duchâtel* (cinq tableaux, tous de premier ordre : *l'Œdipe et le Sphinx*, *la Source*, d'Ingres; deux merveilleux volets d'Antonio Moro, et *la Vierge entourée de saints*, de Memling); la *collection Davillier* (v. DAVILLIER); la *collection Thiers*; la *collection His de La Salle* : ce dernier donateur, qui s'était une première fois dessaisi en faveur du musée du Louvre d'admirables dessins du Poussin et d'une série de bas-reliefs italiens du XVe siècle en marbre, en bronze et en bois, fit au même musée, en 1878, une donation autrement importante : 20 tableaux, quelques antiques et surtout 434 dessins, qui sont exposés aujourd'hui dans la petite galerie qui relie la collection Thiers à l'escalier conduisant aux salles de peinture du deuxième étage.

Nous ne ferons que citer l'importante collection de figurines grecques en terre cuite découvertes par MM. Pottier et Salomon Reinach dans la nécropole de Myrina, en Asie Mineure, et, au deuxième étage, le musée de marine où, dans trois nouvelles salles, sont exposés des modèles de frégates, de cuirassés, de croiseurs récemment con-

truits, un plan en relief de l'isthme de Panama, etc. Le rez-de-chaussée du musée du Louvre a subi, lui aussi, de nombreuses modifications; tout d'abord, dans cette longue galerie à voûte surbaissée qui relie le rez-de-chaussée du pavillon Denon au grand escalier de M. Lefuel, on a placé quelques marbres antiques, plusieurs fontes de Keller et surtout les magnifiques fontes du Primatice, dites de Fontainebleau, commandées par François Ier, et naguère dispersées dans les jardins impériaux.

Puis cinq nouvelles salles ont été ouvertes au public : 1° A l'extrémité des salles assyriennes, enrichies depuis peu des remarquables statues du *patési Goudea*, rapportées de Tello par M. Sarzec (v. CHALDÉE), trois salles consacrées aux sculptures grecques d'Asie Mineure, bas-reliefs de Magnésie, vases de Pergame, grand vase d'Amathonte, monuments du Latmos trouvés à Héraclée et à Milet par Rayet et Thomas, etc. 2° A la suite de la salle des Anguier sont aujourd'hui exposés les monuments du moyen âge et de la Renaissance récemment acquis ou légués au Louvre; dans le fond, à gauche, on remarque la porte en pierre, merveilleusement sculptée, d'une maison de Valence (Espagne) du XVe siècle; aux quatre coins de la salle, quatre statues en marbre, de l'école italienne (XVe siècle), représentant *la Prudence, la Force, la Justice, la Tempérance*. 3° A la suite du musée de la sculpture moderne, une salle en retour abrite les œuvres des sculpteurs français de la première moitié du XIXe siècle, Rude, Pradier, David d'Angers, Simart, Duret.

Mais il reste à reconstituer cet incomparable musée des monuments français formé par Lenoir sous la Révolution et détruit en 1816; il faut que l'admirable école française de sculpture des XIIe, XIIIe, XIVe, XVe siècles soit estimée à sa juste valeur; il suffira tout d'abord de rassembler des œuvres éparses un peu partout, dans les magasins, à Versailles, au musée des Beaux-Arts; on y joindra le merveilleux monument de Philippe Pot, acquis en 1888, et représentant *le Seigneur de la Roche-Pot*, de grandeur naturelle, revêtu de son armure, couché sur une dalle funéraire que portent sur leurs épaules huit moines de six pieds de haut.

— *Administration des musées.* Un décret du 5 septembre 1888, signé par le président de la République sur un rapport de M. Lockroy, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a réorganisé le personnel et les services des musées nationaux et principalement du musée du Louvre. Le musée du Louvre est divisé en six départements : 1° Peintures, dessins et chalcographie. 2° Antiquités grecques et romaines. 3° Antiquités orientales (assyriennes, chaldéennes, susiennes, phéniciennes, etc.). 4° Antiquités égyptiennes. 5° Sculpture et objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes. 6° Ethnographie et marine. Le personnel, composé du directeur, des conservateurs et des conservateurs adjoints, forme un comité consultatif présidé par le directeur; ce comité se réunit réglementairement deux fois par mois, et plus souvent si le directeur le juge utile. Il entend le résumé de la correspondance entretenue depuis la séance précédente par le directeur, donne son avis sur les affaires pendantes ou sur les questions posées par un de ses membres avec l'autorisation du directeur. Pour ce qui concerne l'acquisition des œuvres d'art, le directeur soumet obligatoirement au comité consultatif les propositions émanées de son initiative, de celle des conservateurs ou de celle des ministres. Il adresse immédiatement l'extrait du procès-verbal y relatif au ministre, qui accorde ou refuse son autorisation.

Enfin, par ce décret, l'administration des musées nationaux est détachée de la direction des Beaux-Arts et rattachée directement au ministère de l'Instruction publique.

LOVEA EM, ville du Cambodge, province de Pnom Penh, chef-lieu d'arrondissement, sur la rive gauche du Mékong, vis-à-vis de Pnom Penh, au point d'arrivée du chemin de fer projeté de Saïgon.

LOVOI, rivière de l'Etat indépendant du Congo. Elle prend naissance dans l'Oussambi, reçoit à gauche le Kilouiloui et ses nombreux affluents, et se jette, par l'intermédiaire du lac Kibambo, dans le lac Kassali, traversé par la Loualaba occidentale.

LOWA ou **LOUA**, rivière de l'Etat indépendant du Congo. Elle prend naissance au sud-ouest du lac Louta-Nzighé, court du S.-E. au N.-O. en parcourant une région non explorée, reçoit à sa droite son grand affluent, le Loubou, et se jette dans le Congo par une embouchure large de 900 mètres, à 250 kilom. S. des Stanley Falls.

LOXOPTÉRYGINE s. f. (lo-kso-pté-ri-gi-ne — rad. *loxopterygium*, nom de plante). Chim. Alcaloïde blanc amorphe, fusible à 81°, extrait par O. Hesse de l'écorce du quebracho (*loxopterygium Lorentzii*). Hesse lui attribue la formule $C^{13}H^{17}AzO$.

LOYAT (E. DE), pseudonyme du comte Emmanuel de Coëtlogon.

. **LOYSEL** (Charles-Joseph-Marie), général et homme politique français, né à Rennes en 1825. — Il est mort à Paris le 6 mars 1889. Nommé général de division en 1878, il avait échoué aux élections du 5 janvier 1879 pour le renouvellement partiel du Sénat.

* **LOYSON** (Charles), connu, lorsqu'il était en religion, sous le nom de **Père Hyacinthe**, prédicateur et théologien français, né à Orléans le 10 mars 1827. — Le 2 juin 1878, M. Loyson reprit au cirque d'Hiver le cours des conférences qu'il avait inaugurées l'année précédente avec éclat et traita en une série de quatre dissertations de l'harmonie entre le christianisme et la civilisation. L'année suivante, il se donna la qualification de recteur de l'Eglise catholique gallicane, et inaugura en effet le nouveau culte le dimanche 9 février 1879 dans l'ancien local du petit théâtre des Folies-Montholon, 7, rue Rochechouart, sous les auspices du primat de l'Eglise d'Ecosse. Il adressa à ce sujet à l'archevêque de Paris une lettre, où il lui demandait de ne pas condamner comme hérétiques les doctrines qui avaient pendant longtemps « fait la force et la gloire de l'Eglise de France ». Le cardinal Guibert y répondit en termes très sévères, où il insinuait que M. Loyson n'avait d'autre but, en s'adressant à lui, que de se faire une « réclame » auprès du public. L'inauguration eut lieu en présence d'une foule nombreuse, attirée surtout par la curiosité. M. Loyson, accompagné d'un servant en habit noir, était vêtu de la soutane noire, avec rochet et étole blanche, sans chasuble. Il expliqua qu'il entendait réformer l'Eglise catholique, faire substituer au dogme de l'infaillibilité papale celui de l'infaillibilité des évêques réunis en concile, qu'il enseignerait le symbole de Nicée et la croyance au Dieu trinitaire, enfin que l'Eglise gallicane serait favorable aux aspirations non de la démagogie, mais de la démocratie. Quelques semaines plus tard, il critiqua violemment l'œuvre de laïcisation entreprise par le gouvernement (mai 1879). Aussi vit-il rejeter la demande qu'il avait adressée au conseil municipal de Paris pour que la Ville mît à sa disposition un local mieux approprié que l'ancien café-concert aux besoins du culte nouveau. Plus heureux auprès des pouvoirs publics, il obtint quatre ans plus tard la reconnaissance de l'Eglise catholique gallicane comme culte public (décret du 3 décembre 1883).

Une déclaration, qui fut affichée le dimanche des Rameaux 1880 à la porte de l'église, et où M. Loyson déclarait que son église serait placée désormais sous la juridiction de l'évêque d'Edimbourg (évêque protestant), entraîna une scission entre le recteur et son coadjuteur, M. l'abbé Bichery. Des questions d'administration intérieure, toutes temporelles celles-là, conduisirent même les deux prédicateurs devant le juge de paix du IVe arrondissement. En 1881, M. Loyson loua la salle des Ecoles, rue d'Arras, pour remplacer la salle de la rue Rochechouart. Il y continua tous les dimanches le service divin, sans préjudice des conférences qu'il fit de temps à autre à Paris et en province. Pendant le carême de 1881, il écrivit au P. Monsabré pour lui reprocher d'avoir, dans un de ses sermons, à Notre-Dame, fait l'éloge de l'Inquisition; il le conviait à une controverse publique, au cirque d'Hiver, mais le P. Monsabré refusa, alléguant la possibilité d'un scandale.

Le nom de M. Loyson apparut de nouveau dans les feuilles publiques au mois d'avril 1888. Le recteur de l'Eglise gallicane se présenta chez le général Boulanger, et ne le rencontrant pas, lui adressa une lettre où il se prononçait contre le « parlementarisme républicain » et pour une « forte autorité, tout à la fois conservatrice, réformatrice et progressive ». Le général lui répondit : « Je suis de votre avis sur bien des points. Il faut un gouvernement fort, mais ce gouvernement ne doit pas être fort par la crainte qu'il inspire. Il doit l'être par la confiance des masses populaires. Le peuple a besoin qu'on s'occupe de lui comme d'un enfant. » M. Loyson déclara cependant qu'il n'était pas boulangiste, mais qu'il reconnaissait son propre programme dans deux articles de celui du général : dissolution d'une « Chambre impuissante et malfaisante, revision d'une constitution antirépublicaine ». A plusieurs reprises, dans la suite, il protesta contre la qualification de boulangiste, traitant même les tentatives du « parti républicain national » de « conjuration à la Catilina qui, si elle réussissait, se terminerait par un empire à la Soulouque ».

** **LOZÈRE** (DÉPARTEMENT DE LA). D'après le recensement de 1885, ce département compte 141.264 hab. — Il est divisé en 197 communes, 24 cantons et 3 arrondissements, lesquels nomment 3 députés (loi du 3 février 1889), et 2 sénateurs. La Lozère appartient au 16e corps d'armée (Montpellier), à la 27e conservation forestière (Privas), elle est du ressort de la cour d'appel de Nîmes et de l'académie de Montpellier. Mende est le siège d'un évêché.

LUANG-PRABANG ou **LOUANG-PRABANG**, royaume ou principauté autrefois tributaire de la Chine, dans la partie N.-E. du royaume de Siam, contrée de Laos. Il est borné au N. par le pays des Chans, à l'E. par le pays des Phouens à demi-sauvages, au S. par la grande province siamoise de Muong-Nam, et à l'O. il est limitrophe du Xieng-Khong et du Xieng Sen. La superficie du royaume est de 100.000 kilom. carrés environ et sa population de 200.000 âmes; la capitale est Luang-Prabang.

LUANG-PRABANG, capitale du royaume de Luang-Prabang, sur la rive droite du Mékong et au confluent de la Nam-Kan, à 700 kilom. N.-E. de Bangkok et à 420 kilom. S.-O. de Ha-Noï, par 19° 53′ 58″ de lat. N. et par 99° 45′ de long. E; 10.000 hab. La ville occupe une position salubre dans un angle que forme le Mékong. Le marché est approvisionné de denrées européennes et chinoises : cotonnades anglaises, couvertures, flanelles, quincailleries, conserves alimentaires, sel, riz, légumes, poisson frais ou conservé, produits forestiers, bétail, soie, stick-laque et benjoin. Il serait de première importance pour la France et pour nos colonies dans l'Indo-Chine d'établir une agence consulaire à Luang-Prabang.

LUBKE (Guillaume), critique d'art allemand, né à Dortmund le 17 janvier 1826. Successivement professeur d'histoire de l'architecture à l'Académie de Berlin en 1857, puis d'histoire des beaux-arts et d'archéologie au Polytechnikum de Zurich en 1861, à l'Ecole des Beaux-Arts de Stuttgart en 1866, il fut pourvu d'une chaire à l'école technique supérieure de Carlsruhe et nommé directeur de la galerie grand-ducale de peinture en 1885. On lui doit plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Etudes préparatoires sur l'architecture* (Dortmund, 1852); *l'Art du moyen âge en Westphalie* (Leipzig, 1853); *Histoire de l'art chrétien* (Leipzig, 1855); *Abrégé d'histoire de l'art* (Stuttgart, 1861), traduit en français sur la 9e édition sous le titre de : *Essai d'histoire de l'art* (1888, 2 vol. in-8°); *Histoire de la peinture italienne du IVe au XVIe siècle* (1878-1879, 2 vol.); *Charles Schnaase, esquisse biographique* (1879).

LUBOMIRSKI (le prince Joseph), littérateur français, né à Doubno (gouvernement de Volhynie) le 25 août 1839. Il appartient à une famille princière de Pologne (v. LUBOMIRSKI, au tome X du *Grand Dictionnaire*). Ayant épousé une Française en 1877, il s'est fixé à Paris; c'est d'ailleurs en français qu'il a écrit tous ses ouvrages dont la plupart ont pour objet l'étude de la vie militaire et administrative en Russie. On lui doit : *Souvenirs d'un page du tsar Nicolas* (1869, in-12); *Aux adversaires de la légitimité*, brochure politique (1873, in-8°); *Scènes de la vie militaire en Russie* (1873, in-12); *Un nomade, Safar Hadji; les Russes à Samarkand* (1873, in-12); *Aventures extraordinaires d'un homme et de trois femmes* (1874, in-12); *Fonctionnaires et boyards*, étude de mœurs (1874, in-12); *Chaste et infâme*, son meilleur roman (1875, in-12); *Un drame sous Catherine II* (1875, in-12); *Une noce russe au XVIe siècle* (1875, in-8°); *Du véritable rôle des Polonais* (1876, in-8°); *les Causes célèbres étrangères, Marie Hamilton* (1876, in-4°); *les Grandes Rivalités, l'empire de Russie et l'Allemagne* (1876, in-18); *Par ordre de l'empereur*, roman (1876, 2 vol. in-18); *les Viveurs d'hier* (1877, in-12); *la Comtesse Damalanty* (1878, in-12); *le Roi des galériens* (1878, in-12); *le Nihilisme en Russie* (1879, in-32); *les Pays oubliés* (1880, in-12); *Jérusalem; Un incrédule en Terre sainte* (1882, in-12); *Autour de Jérusalem*, suite de l'ouvrage précédent (1883, in-12), ces deux volumes d'impressions de voyage sont remarquables par la vérité des peintures et le charme du récit; *Une religion nouvelle, le Christianisme légal*, ouvrage de polémique religieuse (1885, in-12); *Tsar, archiduchesse et burgraves* (1886, in-12).

LUBOWSKI (Edouard), écrivain polonais, né à Cracovie en 1840. Il abandonna l'étude du droit pour s'adonner à la littérature et devint rédacteur de diverses revues polonaises. En 1865, il vint se fixer à Varsovie. Parmi ses nombreux romans nous citerons : *les Forts et les Faibles, la Comédienne* (1869); *Sur des voies escarpées, Franek* (1879); parmi ses pièces de théâtre : *Karyery* (1863); *Protegowany* (1864); *le Juif* (1867); *les Chauves-souris* (1874); *les Préjugés* (1875); *le Tribunal d'honneur* (1880). Lubowski a écrit en outre des études historiques sur Marie Leczynska, Wallenstein, don Carlos, les Borgia; il a traduit des œuvres d'Alfred de Musset, Shakspeare, Heine, Bœrne. Il est l'un des auteurs dramatiques les plus distingués de la Pologne.

LUCÆ (Jean-Chrétien-Gustave), anthropologiste allemand, né à Marbourg le 14 mars 1814, mort à Francfort-sur-le-Mein le 4 février 1885. D'abord médecin praticien à Marbourg en 1840, il fut chargé d'un cours de zoologie à Francfort-sur-le-Mein l'année suivante et professeur d'anatomie à l'institut médical de Senckenberg dans cette ville en 1851. Nous citerons parmi ses ouvrages : *la Structure du crâne humain* (Francfort, 1847); *Morphologie des crânes des différentes races* (Francfort, 1861-1864); *la Main et le Pied* (Francfort, 1865); *Anatomie du torse féminin* (Leipzig, 1868); *le Phoque et la Loutre* (Francfort, 1872); *le Squelette de l'homme au point de vue statique et mécanique* (Francfort, 1876); *la Statique et la mécanique des quadrupèdes* (Francfort, 1883).

** **LUCAS** (Charles-Jean-Marie), économiste français, né à Saint-Brieuc le 9 mai 1803. — Depuis 1876, ce savant jurisconsulte a publié les études ci-après : *l'Ecole pénale italienne et ses principes fondamentaux* (1877, in-8°); *Rapport verbal sur un nouveau projet de Code pénal italien* (1884, in-8°); *De l'état anormal en France de la répression en matière de crimes capitaux et des moyens d'y remédier* (1885, in-8°); *Lettres à l'occasion du décret de revision des lois pénales* (1887, in-8°).

* **LUCAS** (Prosper), médecin français, frère du précédent, né à Saint-Brieuc en 1805. — Il est mort à Mennecy (Seine-et-Oise) en avril 1885.

* **LUCAS** (Hippolyte-Julien-Joseph), littérateur français, né à Rennes le 20 décembre 1807. — Il est mort à Paris le 14 novembre 1878. Ses dernières œuvres sont : *Madame de Miramion* (1866, in-12); *la Cruche cassée*, opéra-comique en un acte, avec E. Abraham, musique de Pessart (1870, in-12); *les Parias*, opéra en trois actes, musique d'E. Membrée (1875, in-12); *les Cahiers roses de la marquise* (1881, in-16). Il a publié deux comédies inédites : *l'Oublieux*, de Ch. Perrault, et *l'Isle d'Alcène*, de Regnard.

LUCAS (Edouard), mathématicien français, né à Amiens en 1842. Après avoir été attaché, à titre d'astronome adjoint, à l'Observatoire de Paris, il est devenu successivement professeur de mathématiques au lycée Charlemagne et au lycée Saint-Louis. On lui doit les ouvrages suivants : *Application de l'arithmétique à la construction de l'armure des satins réguliers* (1867, in-8°); *Recherches sur l'analyse indéterminée et l'arithmétique de Diophante* (1873, in-8°); *Nouveaux Théorèmes de géométrie supérieure* (1875, in-8°); *Récréations mathématiques* (1881-1883, 2 vol. in-8°). Il a publié avec C. André l'édition française du *Traité d'astronomie* de F. Brunnow.

LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (Just), chirurgien français, né à Saint-Léonard (Oise) en 1843. Reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1870 et agrégé en 1872, il fut nommé chirurgien des hôpitaux en 1874. Il est rédacteur en chef du « Journal de médecine et de chirurgie pratiques ». Outre deux thèses : *Lymphatiques utérins et lymphangite utérine* (1870, in-8°); *De la fièvre traumatique* (1872, in-8°), on lui doit les études suivantes : *Chirurgie antiseptique* (1876, in-12); *De la Trépanation guidée par les localisations cérébrales* (1878, in-8°); *Cure radicale des hernies* (1886, in-8°); etc.

LUCAYE (GRANDE). V. ABACO.

LUCCA (Giuseppe DE), géographe italien, né à Cardinale (prov. de Catanzaro) en 1819. Nommé en 1846 professeur d'histoire et de géographie à l'Ecole royale de marine, il a été ensuite professeur à l'université de Naples, puis recteur de la même université et membre du conseil supérieur de l'Instruction publique de 1860 à 1865. Ses travaux les plus importants sont : *Notes géographiques, historiques et statistiques de la « Géographie d'Adriano Balbi »* (Florence, 1850-1851); *l'Italie à l'Exposition universelle de 1867*, rapport développé dont il avait été chargé par le ministre de l'Industrie et du Commerce (1868, in-8°); *la Cartographie à l'exposition maritime* (1872); *la Méditerranée*, travail historique et géographique inséré dans le « Bulletin de l'isthme de Suez » (1873). Il a de plus pris une part très active, pour la partie italienne, au grand « Dictionnaire de géographie universelle » de M. Vivien de Saint-Martin. — Son frère, Sebastiano DE LUCCA, chimiste distingué, né à Cardinale le 4 novembre 1820, a fait insérer un grand nombre de mémoires tant dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » de Naples que dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » de Paris. Parmi ces derniers nous citerons : *Note sur un appareil pour doser l'acide carbonique* (7 novembre 1853), et *Recherches chimiques sur une matière filamenteuse trouvée dans les fouilles de Pompéi* (31 mars 1879). On lui doit encore : *Travaux de chimie exécutés au laboratoire de l'université de Pise* (1861); *Travaux de chimie exécutés au laboratoire de l'université de Naples* (1862); *Chimie industrielle* (Paris, 2 vol. in-8°), ouvrage très estimé; *Observations sur le choléra* (1865); etc. M. Sebastiano de Lucca a été professeur de chimie à l'université de Pise (1857), puis à l'institut agraire de la même ville (1859), et enfin à l'université de Naples (1861). Ses travaux sur la mannite ont été récompensés aux Expositions de Dublin (1865) et de Paris (1867).

* **LUCE** (Siméon), historien et érudit français, né à Bretteville-sur-Ay (Manche) le 29 décembre 1833. — En 1876, il obtint le premier prix Gobert pour son ouvrage intitulé : *Histoire de Bertrand du Guesclin et son époque* (1876, in-8°), et fut élu membre de l'Académie des inscriptions en 1882 en remplacement de Littré. Une nouvelle chaire, ayant pour objet l'étude critique des sources de l'histoire de France, fut créée en 1883 à l'Ecole des chartes, M. Luce en fut chargé et en devint titulaire en 1885. On lui doit un grand nombre de savants mémoires sur l'histoire du moyen âge publiés dans la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes », et, en outre de ceux que nous avons déjà signalés, les ouvrages suivants : *les Chroniques de Jehan Froissart* (1877-1878, 8 vol. in-8°); *la Chronique du Mont-Saint-Michel* (1879-1886, 2 vol. in-8°); *Jeanne d'Arc à Domremy* (1886, in-8°); *Germain Demay* (1887, in-8°).

* **LUCET** (Jacques-Marcel), homme politique français, né à Limouzis (Aude) le 21 octobre 1816. — Il est mort à Saint-Cloud le 11 juillet 1883. Il avait été réélu sénateur le 5 janvier 1879 et fut rapporteur de la loi organisant l'émigration des Alsaciens-Lorrains. Il a publié un *Projet d'institution du crédit foncier agricole en Algérie* (1867, in-8°).

LUCET (Raoul), pseudonyme de M. Emile-Jean-Marie Gautier.

LUCHAIRE (Achille), professeur et historien français, né à Paris en 1846. Il entra à l'Ecole normale supérieure et se fit recevoir agrégé des lettres à sa sortie. Il fut ensuite successivement professeur d'histoire aux lycées de Pau et de Bordeaux; puis, après avoir passé sa thèse de docteur ès lettres, devint, en 1877, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, et, en 1885, professeur de sciences auxiliaires de l'histoire à la Faculté des lettres de Paris. Outre ses deux thèses pour le doctorat : *Alain le grand, sire d'Albret* (1877, in-8°) et *De lingua aquitanica* (1877, in-8°), M. Luchaire a publié plusieurs ouvrages importants : *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française* (1885, in-4°); *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* (1884, 2 vol. in-8°), ouvrage de premier ordre tant au point de vue documentaire qu'à celui des conclusions qu'en a su tirer l'auteur, et qui obtint en 1884 le premier prix Gobert à l'Académie des inscriptions; *Etudes sur les actes de Louis VII* (1885, in-4°), qui obtint le même prix en 1885. On peut encore citer plusieurs monographies destinées à la jeunesse et écrites par M. Luchaire en collaboration avec M. B. Zeller : *les Capétiens du XIIe siècle, Philippe-Auguste et Louis VII, Philippe le Bel et ses trois fils, les Premiers Capétiens*, etc.

LUCIE s. f. (lu-sî — nom propre). Astron. Planète télescopique, découverte par Palisa en 1882. V. PLANÈTE.

LUCIPIA (Louis-Adrien), journaliste français, né à Nantes (Loire-Inférieure) le 18 novembre 1843. Lorsqu'il terminait ses études à l'Ecole de droit et à l'Ecole des chartes, M. Lucipia se mêla activement au mouvement républicain des dernières années de l'Empire et collabora aux journaux d'opposition la « Réforme », la « Rue », etc. Pendant la guerre, il servit en qualité de capitaine dans un bataillon auxiliaire du génie, prit part à la manifestation du 7 janvier 1871 contre l'inertie du gouvernement de la défense nationale et entra au journal « le Cri du Peuple », auquel il collabora jusqu'à la chute de la Commune. Condamné à mort par le conseil de guerre de Versailles le 18 février 1872, il vit sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. On l'envoya d'abord au bagne de Toulon, où il porta la chaîne et le bonnet vert, puis à l'île Nou (Nouvelle-Calédonie). En 1879, la peine qu'il subissait fut commuée de nouveau en dix années de bannissement. En 1880, il fut amnistié et vint reprendre place dans la presse parisienne. Il collabora à plusieurs journaux : « Paris-Municipal », la « Justice », la « Convention nationale », le « Citoyen de Paris », le « Radical », etc. M. Lucipia s'est porté candidat à différentes élections tant municipales que législatives; mais, bien qu'il ait obtenu chaque fois un nombre de voix fort respectable, il n'a jamais été élu. Outre de nombreux articles dans la « Grande Encyclopédie », on lui doit : *le Cas de M. de Galliffet* (1883, in-18), et *Bruno le Forgeron*, roman populaire, en collaboration avec M. Alfred Etiévant; *les Grands Jours de la Révolution*; etc. Il a été chargé de rédiger l'*Histoire municipale de Paris du 18 mars au 28 mai 1871*, pour l'« Histoire générale de Paris », dont le conseil municipal a entrepris la publication.

* **LUDEN** (Henri), jurisconsulte allemand, né à Iéna en 1810. — Il est mort dans cette ville le 24 décembre 1880.

LUDERITZ (François-Adolphe-Edouard), commerçant allemand, né à Brême le 16 juillet 1834, mort en octobre 1886. Après avoir visité l'Amérique du Nord, il succéda à son père dans son commerce (1878). Au commencement de 1881, il établit une factorerie à Lagos, dans l'Ouest africain, et, en janvier 1883, il chargea Henri Vogelsang d'en fonder une autre dans le pays des Namaquas. Le délégué acheta la baie d'Angra-Pequeña avec le territoire avoisinant, dans un rayon de 8 kilom. (1er mai 1883), et, le 25 août, tout le territoire s'étendant de 26° de lat. S. jusqu'au fleuve Orange, avec 150 kilom. de territoire intérieur à partir de la côte. En août 1883, Luderitz alla visiter ses nouvelles possessions et revint à Brême au bout d'un an. Le 6 avril 1885, il céda le tout à un associé. Il périt pendant un voyage sur le fleuve Orange.

LUDERITZLAND. V. SUD-OUEST AFRIQUE.

* **LUEUR** s. f. — *Lueurs crépusculaires.* V. CRÉPUSCULE.

* **LUGARDON** (Jean-Léonard), peintre suisse, né à Genève en 1801. — Il est mort le 19 août 1884.

* **LUGUET** (Henri-Jean-Barthélemy), acteur français, né à Périgueux en 1821. — Il est mort à Paris au mois de septembre 1888. Après son retour de Saint-Pétersbourg, il prit la direction du théâtre Déjazet, laquelle ne fut pas heureuse. Il parut au Gymnase, en 1882, dans le comte de Sableuse d'*Héloïse Paranquet*, puis créa à la Porte-Saint-Martin, en 1884, Bélisaire de *Théodora*. Henri Luguet était un bon comédien; il savait composer un rôle et avait, comme sa sœur, Mme Marie Laurent, une voix de théâtre.

LUITPOLD (Charles-Joseph-William, prince), régent de Bavière, né à Wurtzbourg le 12 mars 1821. Il est frère du roi Maximilien II, et, par conséquent, oncle paternel du roi Louis II. Il suivit la carrière militaire, d'abord dans l'artillerie, puis dans l'infanterie, fit les campagnes de 1866 et 1870, et occupa les fonctions d'inspecteur général de l'armée bavaroise. Lorsque la déchéance de Louis II eut été prononcée par le conseil de famille, Luitpold, aux termes de la constitution, fut proclamé régent (10 juin 1886). Le corps du souverain déchu ayant été trouvé trois jours plus tard dans le lac de Sternberg, la couronne passa au prince Othon (Othon Ier); mais celui-ci étant atteint de troubles cérébraux, Luitpold conserva la régence au nom du nouveau roi. Quelques jours après, le kronprinz de Prusse vint à Munich, et Luitpold ne manqua pas de se rendre à Berlin pour assurer l'empereur de ses sympathies. La régence du prince Luitpold est en effet défavorable aux idées particularistes.

Luitpold a épousé, en 1844, la princesse AUGUSTA, archiduchesse d'Autriche, fille de feu Léopold II, grand duc de Toscane, laquelle est décédée en 1864. De ce mariage sont nés : 1° LOUIS, prince de Bavière, né en 1845, ultramontain farouche; 2° LÉOPOLD, né en 1846; 2° THÉRÈSE, née en 1850; 4° ARNULF, né en 1852. On sait que le régent est le frère du roi de Grèce Othon.

* **LULLIER** (Charles-Ernest), ancien officier de marine et écrivain français, né à Mirecourt (Vosges) en 1838. — Revenu en France après l'amnistie, il se présenta comme candidat à la députation dans le Xe arrondissement aux élections du mois d'août 1881, en concurrence avec M. Camille Pelletan. Renié par ses anciens compagnons d'armes de la Commune, qui l'accusaient d'avoir trahi, et auxquels, du reste, il savait rendre outrages pour outrages, il ne recueillit qu'un nombre infime de suffrages. Un grand meeting, convoqué au mois de décembre suivant et dans lequel la parole lui fut donnée pour se défendre des accusations portées contre lui, n'aboutit qu'à des scènes de violence et il fut forcé de s'échapper par une porte de derrière. Quelque temps après il se fit condamner à six mois de prison pour injures et voies de fait, à Toulon, envers le capitaine de vaisseau Sibour, ancien président du conseil de guerre qui l'avait rayé des cadres de la marine. En 1885, il offrit au gouvernement de lever en Corse un corps franc, à destination du Tonkin; ses démarches n'ayant pas abouti, il essaya de se faire recevoir citoyen américain. « Si la France n'a plus besoin de moi, moi non plus je n'ai pas besoin d'elle », disait-il dans une lettre adressée au consul des Etats-Unis à Marseille; toutefois, il ne paraît pas s'être embarqué pour l'Amérique, car en 1887 il prit la direction du journal « la République », de Bastia. Depuis il s'est bruyamment rallié au parti boulangiste et s'est fait remarquer au meeting de la salle Wagram (19 octobre 1888), en tirant sur ceux qui criaient : à bas Boulanger ! des coups de revolver, qui, heureusement, n'ont atteint personne. Il a publié : *Mes cachots* (1881, in-12).

LUMBRICARIA s. f. (lon-bri-ka-ri-a — du lat. *lumbricus*, lombric). Paléont. Genre de vers rapportés aux lombriciens, et fossiles dans les schistes lithographiques de Solenhofen. « Les véritables lombriciens (*lumbricaria colon, intestinum, recta* et *gordialis*) ont une épaisseur qui oscille entre celle d'un tuyau de plume et celle d'un mince fil. Ils sont ordinairement d'une longueur considérable, entrelacés pêle-mêle, et quelquefois divisés par des étranglements distincts. Leur surface est rugueuse et couverte de nombreux corpuscules microscopiques, composés de spath calcaire, mais fréquemment colorés en brun par de l'oxyde de fer. Toute la masse spathique qui remplit l'intérieur et qui a une teinte gris clair semble avoir la même composition. » (Zittel.) Goldfuss et le comte de Munster ont décrit sous le nom de *lumbricaria filaria* des masses pelotonnées, formées de minces et longs fils embrouillés, d'un blanc crayeux. D'après Guibel, les lumbricarias seraient des peaux d'holothuries; pour d'autres ce seraient des excréments pétrifiés d'annélides ou des intestins de poissons.

** **LUMIÈRE** s. f. — Encycl. Phys. *Vitesse de la lumière.* La méthode de M. Fizeau pour la détermination de la vitesse de propagation des ondes lumineuses, méthode dite *des éclipses* et décrite au tome X du *Grand Dictionnaire*, a été reprise et perfectionnée en 1874 par M. Cornu. Au lieu de chercher à rendre absolument uniforme le mouvement de la roue dentée, il en enregistre électriquement la vitesse, ce qui élimine les erreurs personnelles; en outre, en réduisant le diamètre de cette roue à 2 ou 3 centimètres, il a pu lui imprimer une vitesse de rotation énorme qui fournit des éclipses d'ordre très élevé; il a obtenu en effet la vingt-et-unième éclipse, c'est-à-dire que 21 dents de la roue passent sur le trajet du rayon lumineux pendant que l'ondulation effectue le parcours aller et retour; enfin il a donné aux dents la forme triangulaire grâce à laquelle, par un léger déplacement de l'axe, on peut faire varier le rapport de l'espace plein à l'espace vide, c'est-à-dire la durée d'admission du rayon et par conséquent l'intensité de la lumière de retour.

Des expériences d'essai exécutées entre l'Ecole polytechnique et le mont Valérien donnèrent pour la vitesse de la lumière 298.500 kilom. avec une erreur relative à $\frac{1}{100}$ au maximun. C'est entre l'Observatoire de Paris et la tour de Montlhéry que furent faites les expériences définitives. La distance parcourue par la lumière était ainsi de 47.810 mètres. La lunette servant à constituer le faisceau lumineux parallèle avait 0m,37 de diamètre et sa distance focale était de 8,95. Toutes ces conditions offrent des garanties d'exactitude qui n'avaient pas été réalisées jusque-là. Les résultats des nombreuses expériences effectuées oscillent entre 299.550 et 300.750 kilom.; la moyenne prise en tenant compte de la valeur de chaque expérience est de 300.330. La vitesse de la lumière dans le vide s'en déduit en multipliant ce nombre par 1,0003 indice moyen de réfraction de l'air, et l'on trouve pour la vitesse de la lumière dans le vide 300.400 kilom. à $\frac{1}{1000}$ près en valeur relative, c'est-à-dire à 300 kilom. près en valeur absolue d'après M. Cornu.

Les expériences astronomiques de Rœmer sur un satellite de Jupiter avaient donné 308.000 kilom.; celles de Bradley sur l'aberration, à peu près la même valeur. M. Fizeau avait trouvé 315.364 kilom. et M. Foucault 298.187 kilom.

— *Changement apporté à la lumière par le mouvement du corps lumineux.* Lorsqu'un corps sonore en vibration s'approche de l'observateur, le son perçu devient plus aigu. Le fait est facile à observer sur le sifflement d'une locomotive en se tenant sur le bord d'une voie ferrée dans une station qu'un train direct brûle en sifflant. La hauteur du son perçu dépend, en effet, non du nombre de vibrations émises, mais du nombre de vibrations qui parviennent à l'oreille dans l'unité de temps. Le son devient donc plus aigu ou plus grave pour l'observateur suivant que la vitesse du corps sonore s'ajoute à la vitesse de propagation ou s'en retranche. La longueur d'onde étant l'espace parcouru par l'ondulation pendant la durée d'une vibration se trouve, par le fait diminuée ou augmentée. Il en est de même des ondulations lumineuses : si l'on forme un spectre solaire en pointant l'objectif du spectroscope sur le bord du Soleil qui s'approche de nous, par suite de sa rotation, les longueurs d'onde de toutes les radiations deviennent plus courtes et le spectre se trouve transposé légèrement vers l'ultra-violet; en pointant le bord du Soleil qui s'éloigne de nous, toutes les radiations se trouvent transposées vers l'infra-rouge, et M. Thollon, en 1879, a pu, en superposant les deux spectres par une disposition convenable, mettre en évidence un léger défaut de coïncidence des raies. D'un autre côté, M. Cornu a montré que les raies telluriques du spectre c'est-à-dire celles qui sont dues à l'absorption par l'atmosphère terrestre ne partagent pas cette transposition et se trouvent ainsi dérangées de leurs positions relatives par rapport à celles d'origine solaire.

Il résulte de là que la couleur d'un corps peut se trouver modifiée par son mouvement relatif par rapport à l'observateur, pourvu que la vitesse de ce mouvement ne soit pas négligeable par rapport à la vitesse de la lumière.

— *Entraînement de l'éther.* On admet que l'éther lumineux occupe tout l'espace avec une élasticité uniforme, et que dans les corps matériels sa densité est proportionnelle au carré de l'indice de réfraction de ces corps. Mais l'éther répandu dans les corps matériels est-il adhérent à ces corps et se déplace-t-il avec eux, ou bien les corps en se déplaçant le tamisent-ils comme ferait une cage grillagée se déplaçant dans l'air. Fresnel a admis que l'éther est non totalement, mais partiellement entraîné avec le corps en mouvement et M. Fizeau est parvenu à le démontrer expérimentalement au moyen des phénomènes d'interférence. On sait que deux faisceaux lumineux issus d'une même source ayant une différence de marche interfèrent, c'est-à-dire que, en tout point où ils se rencontrent avec une différence de marche d'un nombre entier de longueurs d'onde, leurs intensités s'ajoutent et qu'elles se retranchent au contraire en tout point où la différence de marche est un multiple impair de la demi-longueur d'onde. En interposant sur le parcours de chacun des deux rayons interférents un tube et en faisant circuler de l'eau avec une vitesse de 7 mètres par seconde en un sens dans l'un des tubes, en sens contraire dans l'autre, M. Fizeau a observé un déplacement très appréciable de franges d'interférence.

— *Action de la lumière sur le sélénium.* V. SÉLÉNIUM.

— *Théorie électro-magnétique de la lumière.* La première relation entre les phénomènes lumineux et les phénomènes magnétiques a été découverte par Faraday qui reconnut en 1845 qu'un corps transparent placé entre les branches d'un électro-aimant ou d'un aimant suffisamment puissant possède un pouvoir rotatoire qui disparaît dès qu'on soustrait le corps à l'action de l'aimant. Cette curieuse propriété fut étudiée avec soin par M. Ed. Becquerel, par Ruhmkorff, par Wiedemann et par Verdet, et celui-ci démontra que la rotation électro-magnétique du plan de polarisation de la lumière est proportionnelle à l'intensité du champ magnétique et à l'épaisseur de la lame transparente; qu'elle est nulle quand le rayon est normal aux lignes de force et maximum quand le rayon est parallèle à ces mêmes lignes; que les corps diamagnétiques ont un pouvoir rotatoire positif et les corps magnétiques un pouvoir rotatoire négatif; enfin que ce pouvoir se conserve dans les dissolutions. M. H. Becquerel d'une part et M. Bichat d'autre part, ont fait connaître l'existence du pouvoir électro-magnétique des gaz et des vapeurs et M. H. Becquerel, qui a étudié complètement ce sujet, a même montré que le magnétisme terrestre fait tourner le plan de polarisation de la lumière solaire. Enfin MM. Bichat et Blondlot ont constaté, en 1882, que les décharges électriques produisent une polarisation rotatoire magnétique et que les phénomènes optique et électrique sont rigoureusement simultanés.

D'un autre côté, en 1875, Kerr montrait que tout diélectrique solide ou liquide soumis à l'électrisation devient biréfringent et que la double réfraction est uniaxiale, qu'elle est acquise instantanément et perdue de même par les liquides, tandis que la propriété apparaît et disparaît lentement dans les solides. En dernier lieu (1876), Kerr observait que la lumière polarisée en se réfléchissant sur les pôles d'un électro-aimant subit une rotation du plan de polarisation en sens inverse du courant. Remarquons encore que les rapports entre les unités électro-statique et électro-magnétique d'une même grandeur sont des fonctions simples d'un nombre 3×10^{10} très voisin de la vitesse de la lumière et ayant en outre, par rapport aux unités fondamentales, les dimensions d'une vitesse.

Maxwell, pour traduire les relations ainsi observées entre les deux ordres de phénomènes, a essayé d'établir une théorie des phénomènes électriques en les considérant comme des accidents de l'éther lumineux, c'est-à-dire du milieu élastique impondérable à l'aide duquel on explique les propriétés lumineuses. Cet essai de théorie, improprement appelé « théorie électro-magnétique de la lumière », est fondé sur plusieurs hypothèses. D'abord Maxwell admet que l'éther est *entraîné* dans le sens des lignes de force d'un champ électrique et que c'est à ce déplacement même qu'est due l'existence de la force électrique. A l'aide de cette seule hypothèse il explique le pouvoir inducteur des diélectriques, l'électrisation des corps dits conducteurs; il en déduit que la vitesse de propagation des perturbations électro-magnétiques est exprimée par le rapport numérique des unités électro-statique et électro-magnétique de quantité électrique qui se trouve être la vitesse de la lumière. La théorie conduit à admettre que le pouvoir inducteur spécifique d'un diélectrique est proportionnel au carré de son indice de réfraction, ce qui reste à démontrer expérimentalement, et ne prévoit pas la dispersion; elle conduit à cette conséquence que le coefficient d'absorption d'un corps par la lumière est proportionnel à sa conductibilité électrique, que par conséquent un corps opaque est conducteur, un corps transparent mauvais conducteur.

Enfin pour expliquer la polarisation rotatoire magnétique il fait intervenir une nouvelle hypothèse, celle des tourbillons moléculaires et il admet que les molécules matérielles tournent sur elles-mêmes autour d'un axe parallèle aux forces magnétiques. Le phénomène de Kerr n'a pas encore reçu d'interprétation. En somme, si les relations entre l'électricité et la lumière ne sont pas douteuses, la théorie est encore loin de les interpréter complètement.

— *Etalon de lumière.* L'intensité lumineuse de la flamme d'une bougie ou d'une lampe Carcel ordinairement prise pour étalon, dépend de la composition du corps gras, de sa forme, de ses dimensions, de la nature et de la forme de la mèche et du mouvement de la masse d'air où se fait la combustion. Aussi n'est-il pas étonnant que l'étalon Carcel, trouvé par Péclet, il y a 45 ans, comme égal à 7,5 bougies, soit considéré aujourd'hui comme en valant de 8 à 9.

La bougie anglaise ou *candle* est formée de blanc de baleine.

La bougie allemande est en paraffine (diamètre 0m,020, hauteur de flamme 0m,050).

Un bec Carcel vaut 7,4 candles et 7,6 bougies allemandes.

Dans toutes les bougies, la mèche subit au sein de la flamme des changements continuels de forme et de position, qui donnent lieu à autant de variations d'intensité.

L'étalon Carcel a été choisi par Dumas et Regnault pour les essais photométriques de l'éclairage au gaz. En adoptant des dimensions invariables pour le bec et la cheminée, la quantité de lumière croît proportionnelle-